



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tarifs réduits

Question écrite n° 122853

Texte de la question

M. Pierre-Christophe Baguet appelle l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur la situation des pupilles de la Nation. La carte Améthyste, qui permet aux personnes âgées d'Ile-de-France de voyager gratuitement ou à demi-tarif sur les réseaux de transports publics franciliens, n'est pas accessible aux pupilles de la Nation. Dans un souci de reconnaissance des souffrances subies par ces personnes, il lui demande s'il est envisageable de leur étendre les critères d'attribution de la carte Améthyste.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Christophe Baguet](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (9^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122853

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2007, page 4222